



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

SEMINAIRE REGIONAL POLITIQUE DE LA VILLE

SYNTHESE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, FORMATION
PROFESSIONNELLE, EMPLOI
Comment aller vers ?

Mardi 16 octobre 2018
La Condition Publique – Roubaix

Les ministres Jacques Mézard et Julien Denormandie ont présenté le 18 juillet 2018 en conseil des ministres la nouvelle feuille de route de la politique de la ville. Cette feuille de route s'articule autour de trois approches : **garantir les mêmes droits aux habitants, favoriser l'émancipation et Faire République.**

Un tel enjeu de cohésion nationale nécessite **l'engagement de tous** : État, collectivités, associations et entreprises.

L'organisation d'un séminaire régional de mobilisation consacré au **développement économique, la formation professionnelle et l'emploi** pour les habitants des quartiers en géographie prioritaire a pour objectif premier de reconnaître que tous, en particulier les jeunes issus de nos quartiers populaires, sont une formidable énergie pour le pays et une formidable opportunité pour la France. Découle de cet objectif la nécessité de traduire cette ambition en actes, en s'inspirant des pratiques et démarches locales en cours et en inventant de nouvelles solutions pour affirmer cette mobilisation sur l'ensemble des territoires prioritaires de la région Hauts-de-France.

11 démarches inspirantes permettant de renouveler les modes de faire et les actions pour aller vers les habitants des quartiers ont pu être présentées. Le déroulé des présentations suit la dynamique du parcours des habitants des QPV dans leurs parcours vers l'emploi : de la formation initiale, puis continue, jusqu'aux aides à l'emploi et au contact avec les entreprises.

Les présentations sont ainsi réparties en **3 temps forts** :

- **La mobilisation de la formation**
- **Les dispositifs d'accès à l'emploi**
- **Le lien au monde de l'entreprise**

L'après-midi a permis de réunir plus de 200 participants des services de l'Etat, des collectivités locales, des services publics de l'emploi et des représentants du monde de l'entreprise et du secteur associatif.

OUVERTURE DU SEMINAIRE

Guillaume DELBAR, Vice-Président, en charge de la rénovation urbaine, du logement, de l'innovation numérique et sociale, Conseil Régional Hauts-de-France

Il y a un an, la Condition Publique accueillait le Président de la République permettant ainsi de montrer ce qui est fait sur le territoire. Cette visite a eu lieu dans le cadre de sa visite à Roubaix et Tourcoing consacrée à la Politique de la Ville et la veille de son discours à la Plaine Image. Cette visite était la première étape d'une concertation qui a abouti au plan Borloo et qui a montré notre capacité à travailler ensemble. La date du 16 octobre marque de plus l'anniversaire de l'appel de Grigny, lancé par un certain nombre d'élus des quartiers.

La Région est en accord avec les préoccupations de l'Etat qui conduisent à mener cette politique à destination des quartiers. Ainsi, 1 demandeur d'emploi sur 5 habite en quartier prioritaire et 48% des habitants des QPV vivent sous le seuil de pauvreté. C'est l'œuvre que nous avons à travailler ensemble. Ce travail sera mené avec Xavier Bertrand, Président de la Région, mais aussi avec M. Hakim Elazouzi, qui s'est vu confier la délégation à l'emploi dans les quartiers prioritaires. Dans une région qui a fait tant d'effort pour faciliter l'emploi de ses habitants, avec Proch'emploi, des aides à la mobilité et à la garde d'enfants, nous avons besoin de travailler spécifiquement sur l'emploi dans les QPV. Tout d'abord, nous avons besoin de **travailler pour l'emploi des plus fragiles** en leur offrant une deuxième chance avec des dispositifs qui ont fait leurs preuves. Nous devons également **développer l'esprit d'entreprise**. Enfin, il faut d'accompagner tout ceux qui on réussit, dans notre système méritocratique, en les accompagnant dans l'emploi via le parrainage.

C'est en travaillant ensemble que nous avons des chances de réussir. A l'Etat de donner l'impulsion, à la Région de travailler en proximité et aux collectivités de faire le lien avec le terrain.

Bonne journée de travail à tous !

Michel LALANDE, Préfet de la Région Hauts-de-France

Il y a près d'un an, le président de la République était venu en ces lieux pour un dîner républicain autour de la question de la citoyenneté. Je souhaite que nous gardions en mémoire les mots qu'il a prononcés à cette occasion : nous devons «tordre le cou à une idée [selon laquelle] il y aurait en quelque sorte une politique économique ambitieuse pour les gens qui réussissent, et puis, quand on vient dans les quartiers en difficulté, on viendrait parler d'une politique sociale, parce que les gens des quartiers n'auraient pas droit à la politique économique ».

C'est en résonance à ces mots que je vous accueille aujourd'hui pour ouvrir le séminaire régional de la politique de la ville autour de la formation, de l'emploi et du développement économique. Je rappelle que nous sommes au rang des plus concernés sur la politique de la ville, car près de 700 000 personnes vivent dans les 199 quartiers prioritaires dans notre région. Je suis très heureux de vous rassembler à nouveau aujourd'hui autour de cette politique qui a fêté ses 40 ans et je vous remercie de votre présence.

Depuis le discours prononcé par le président de la République ici-même, une feuille de route définissant les orientations de notre action en matière de politique de la ville nous a été communiquée. Elle définit 3 axes :

- garantir les mêmes droits aux habitants
- favoriser l'émancipation
- faire République

La question du développement économique, de l'emploi et de la formation est au centre de ces enjeux, ce sont autant d'éléments qui vont permettre aux citoyens d'exercer leurs droits, favoriser leur émancipation, les inscrire pleinement dans le corps social de la République. Car s'insérer dans un parcours de formation et devenir salarié, agent public ou créateur d'entreprise, c'est devenir un citoyen à part entière.

Il est de notre rôle d'agir pour que les conditions soient favorables à l'émancipation des habitants et toute notre attention doit se porter vers celles et ceux qui en ont le plus besoin, pour les aider à améliorer leur situation. Le regard que nous portons sur ces difficultés, qui souvent se concentrent dans les quartiers de la géographie prioritaire, ne doit pas occulter tout ce que réalisent au quotidien celles et ceux qui agissent, au plus près des populations. Je salue ici le travail des associations, des services publics de l'État et des collectivités. Je salue également les entreprises et les habitants eux-mêmes, qui sont forces d'initiatives. Car ces quartiers sont dynamiques et sont riches de créateurs, d'innovateurs. Nous devons les soutenir, les encourager et les faire connaître.

Les enjeux qui nous réunissent aujourd'hui sont forts. A travers l'accès à la formation et à l'emploi, à la création d'entreprise, c'est le renforcement de la cohésion sociale dans les quartiers qui est notre objectif prioritaire. Ce séminaire que j'ai le plaisir d'ouvrir aujourd'hui se veut un temps de mobilisation de chacun, de tous : l'État, les collectivités territoriales, les associations, les entreprises. Nos actions doivent nous conduire à aller vers ces habitants, pour traduire en actes nos ambitions, en s'inspirant de ce qui est effectivement mené sur le terrain, souvent avec eux ou à leur initiative.

Les évolutions du monde du travail, la mutation des activités et des métiers font de **la mise à jour des compétences une question centrale de l'accès à l'emploi et des transitions professionnelles**, par la formation initiale et la formation continue.

Les habitants des quartiers prioritaires présentent souvent un niveau de formation initiale plus bas et sont donc plus exposés lors de ces périodes de changement et face à ces mutations professionnelles. Il est de notre rôle d'agir pour répondre aux besoins spécifiques en formation de ces publics, en faisant évoluer nos pratiques, en construisant de nouveaux partenariats. C'est aussi mettre en adéquation les besoins des entreprises qui recrutent ou s'implantent dans les quartiers avec les compétences des habitants pour que l'emploi leur profite en priorité. Les intervenants des services de l'État viendront vous présenter quatre dispositifs de formation, mis en œuvre en concertation dans le cadre des parcours vers et dans l'emploi.

Au-delà de la formation **d'autres obstacles entravent l'accès à l'emploi au premier rang desquels il faut nommer les discriminations sociales**. Près de 230 ans après la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, il nous reste du chemin à parcourir. Même si l'égalité en droit est actée, l'égalité en actes reste à construire. Le droit se confronte à la pratique. Encore aujourd'hui nous assistons à des phénomènes bien connus : ghettoïsation, exclusion... autant d'éléments qui amènent certains de ces quartiers à la défiance vis-à-vis des institutions. Il convient donc de travailler sur les représentations que peuvent avoir les habitants des quartiers prioritaires vis-à-vis de notre contrat social et cela passe nécessairement par un travail indispensable de la société sur elle-même.

Les discriminations en raison du lieu de résidence entretiennent la spirale du découragement et de la résignation et approfondissent la césure avec les quartiers politiques de la ville.

Je souhaite que collectivement nous allions vers ces quartiers et que nous abolissions les freins sociaux à l'emploi qui se développent. Tous, en particulier les jeunes issus de nos quartiers prioritaires, sont une formidable énergie pour le pays et une formidable opportunité pour la France. Quatre expérimentations réussies sont présentés et je souhaite que ces initiatives essaient en région.

Par les emplois qu'elles créent, **les entreprises contribuent à la cohésion sociale sur les territoires**. Pourtant, les relations entreprises et habitants des quartiers politiques de la ville restent souvent teintées de représentations réciproques que des initiatives d'ouverture peuvent contribuer à lever, tout en suscitant une attractivité renouvelée pour des métiers ou secteurs d'activité trop méconnus et pourtant pourvoyeurs d'emplois. Les entreprises contribuent à la mobilisation nationale et je prends l'engagement que l'Etat soutiendra ces acteurs du lien social et cette ouverture aux habitants des quartiers politiques de la ville.

Le 14 novembre dernier, le Président de la république a appelé à **une mobilisation nationale pour les quartiers**, une mobilisation qui doit concerner chacun d'entre nous. Il a émis la volonté que le visage de nos quartiers ait changé d'ici la fin du quinquennat.

L'État s'est d'ores et déjà engagé, plus de 33,5 millions d'euros de crédits spécifiques à la politique de la ville ont été accordés pour la région, au-delà de la mobilisation du droit commun. Le territoire de la métropole lilloise a été retenu pour le dispositif des emplois francs, qui est un succès, 700 ont d'ores et déjà été réalisés sur un objectif de 1000. Je souhaite qu'ils puissent être déployés sur les territoires prioritaires des Hauts-de-France.

Avec la stratégie de lutte contre la pauvreté présentée par le gouvernement le 13 septembre dernier, c'est aussi un ensemble de mesures qui bénéficieront à la politique de la ville et aux habitants : je citerai la création de 300 centres sociaux et de crèches à vocation d'insertion professionnelles qui permettront de lever certains freins à la recherche d'emploi, des contrats supplémentaires dans le secteur de l'insertion par l'activité économique, ou encore la création de maisons de santé.

L'État montre aussi l'exemple : le PaQte avec les quartiers pour toutes les entreprises sollicite le développement de l'accueil de stagiaires en classe de 3ème des collèges situés en QPV. Je me suis engagé à en accueillir 1250 dans les services de l'État en région. J'accueillerai à mes côtés un de ces jeunes collégiens.

J'ai voulu ce séminaire de mobilisation pour que nous poursuivions notre travail en commun et surtout que nous l'approfondissions ensemble en décloisonnant les approches au profit des habitants des quartiers en difficulté.

Il relève de notre devoir de sortir des lignes de forces habituelles, de mobiliser les énergies, pour que collectivement, avec nos concitoyens, faire à nouveau république.

Je vous remercie pour votre attention.

Mobilisation nationale pour les habitants des quartiers

Anaïs Bréaud, Sous-directrice du renouvellement urbain, du développement économique et de l'emploi à la direction de la ville et de la cohésion urbaine

La feuille de route a été annoncée le 18 juillet 2018, dans le cadre d'une communication en conseil des ministres. 40 mesures ont ainsi été présentées au service d'une ambition, l'équité territoriale, et trois enjeux majeurs : garantir les mêmes droits aux habitants, favoriser l'émancipation et faire République. Il a également été réaffirmé la volonté d'un changement de méthode et d'une mobilisation collective pour les quartiers prioritaires.

Après un rappel des différentes mesures concernant la cohésion sociale et le renouvellement urbain, un focus spécifique a été fait sur les mesures concernant le pilier développement économique et emploi de la Politique de la ville. Anaïs Bréaud insiste plus particulièrement sur deux axes de l'approche « Favoriser l'émancipation », qui sont la formation professionnelle et le déploiement des emplois francs.

Sous-investis jusqu'alors dans la Politique de la ville, **la formation vers l'emploi** représente un axe fort de la feuille de route gouvernementale. Ainsi, plus de 2 milliards d'euros pour être investis dans le Plan d'Investissement dans les Compétences. L'objectif est que 15% des bénéficiaires des actions du PIC résident en QPV. Cette répartition touchera notamment 15% des bénéficiaires des Pactes régionaux, en cours de signature, et 150 000 jeunes peu qualifiés et 150 000 demandeurs d'emploi de longue durée des QPV. De plus, des appels à projet pluriannuels spécifiques sont lancés, notamment concernant les QPV, les appels à projet 100% inclusion et Zéro invisibles.

Le déploiement des emplois francs fonctionnent très bien dans les Hauts-de-France, puisque l'expérimentation menée dans le Nord représente pour le moment 40% des emplois francs signés sur la France. En parallèle de l'accélération du déploiement de la mesure, présentée via une lettre des ministres de septembre 2018, l'enjeu est de mobiliser au plan local les acteurs économiques et associatifs.

D'autres actions concourront à atteindre cet objectif d'émancipation des habitants des QPV par l'emploi et l'insertion professionnelle :

- Offrir un accompagnement aux entrepreneurs des quartiers avec BPI-France ;
- Créer des clauses sociales spécifiques dans les chantiers des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ;
- Doubler le nombre d'apprentis issus des quartiers pour le porter à 35 000 jeunes ;
- Accompagner 100 000 jeunes des quartiers dans leur insertion professionnelle, en mobilisant les cordées de la réussite, le parrainage et le tutorat dès 2018.

Concernant la méthode, le CGET propose un **zoom spécifique sur la mise en œuvre du Pacte de Dijon**. Ce Pacte, proposé par l'ADCF et France Urbaine, a été signé par le Premier Ministre Edouard Philippe le 16 juillet 2018. Il consacre l'engagement du mouvement intercommunal à devenir collectivité chef de file de la politique de la ville et prévoit, au niveau national, des engagements conjoints dans 5 champs d'action prioritaires : rénovation urbaine, sécurité & justice, éducation, emploi, lien social.

La mise en œuvre de cette feuille de route va tout d'abord passer par la publication d'une circulaire¹ précisant les orientations pour la mise en œuvre et précisant les dispositifs de suivi des engagements.

Certains engagements ont fait ou vont faire l'objet d'un suivi spécifique :

- Modalités de mise en œuvre de l'engagement relatif aux Stages de 3ème : circulaire DGAFP du 17 juillet 2018 pour le secteur public FPE/FPH et circulaire du 11 septembre 2018 pour le secteur privé
- Relance des emplois francs : circulaire
- Modalités de mise en œuvre du PaQte Entreprises : Circulaire début novembre 2018
- Modalités de mise en œuvre des Cités éducatives
- Circulaire de gestion définissant les modalités d'utilisation des moyens supplémentaires issus de la feuille de route.

¹ La circulaire du 22 janvier 2019 sur la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers est disponible [en cliquant ici](#).

Accès à la formation : mobiliser les connaissances et compétences de tous

Face à un monde du travail en constante évolution et de plus en plus flexible, la sécurisation des parcours professionnels repose dorénavant sur la montée en compétences des individus, via prioritairement la formation initiale et continue, afin de faciliter leurs transitions professionnelles. Cette nouvelle société de la connaissance comporte toutefois un risque de creusement des inégalités, en laissant de côté les moins qualifiés. Ce risque est important pour les habitants des quartiers Politique de la ville, que ce soit en raison du niveau de formation initiale des plus jeunes ou des catégories professionnelles des actifs, bénéficiant souvent moins de formation professionnelle.

Les quartiers sont pourtant riches des talents de leurs habitants. Nombre de parcours de réussite individuelle le prouve en apportant dynamisme local et renouveau du tissu économique.

Quelles initiatives prendre dans le secteur de la formation initiale et continue pour répondre aux besoins de formation des habitants de QPV ? Comment adapter les modalités pédagogiques ? Quels partenariats et coopérations construire pour favoriser la montée en compétences des habitants des QPV ?

Les Cordées de la réussite

Mélissa SALE, Etudiante à Sciences Po Lille

Bernard MILARD, Inspecteur d'académie, Inspecteur Pédagogique Régional, Académie de Lille

Les cordées de la réussite visent à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur de jeunes quel que soit leur milieu socio-culturel, en leur donnant les clés pour s'engager avec succès dans les filières de l'enseignement supérieur. Cela passe principalement par un tutorat étudiant pour préparer à l'entrée dans l'enseignement supérieur.

« Sans ce programme, je n'aurais pas connu Sciences Po, donc je n'aurais pas cherché à l'intégrer »

Les cordées regroupent 40% d'élèves issus des QPV. 18 établissements de l'enseignement supérieur sont inscrits dans le programme, et 7 300 élèves sont ainsi intégrés aux cordées de 358 établissements du secondaire dont la moitié sont situés en QPV.

« Il y a un vrai enjeu sociétal : nous ne pouvons pas nous priver de toute une partie de la population qui a les talents pour réussir [dans le supérieur], mais n'a pas les réseaux pour le faire. »

Informations : <http://www.cordeesdelareussite.fr/>

Les préparatoires à l'apprentissage

Michèle MATHE, Directrice, Ecole de la 2ème chance du Grand Lille

Dans le but de doubler le nombre d'apprentis issus des quartiers Politique de la Ville, la feuille de route nationale préconise le développement des « prépa-apprentissage ». L'école de la Deuxième Chance du Grand-Lille a présenté le dispositif tel que mis en place sur le territoire. L'école propose ainsi un parcours individualisé avec un accompagnement renforcé aux élèves afin de s'orienter vers l'apprentissage. Pour cela, l'E2C va à la rencontre des jeunes pour les intégrer dans ce parcours, et leur donner envie de s'orienter vers cette voie, malgré un rapport parfois complexe à l'institution scolaire. L'E2C doit aussi aller à la rencontre des entreprises pour qu'ils intègrent des jeunes dans ce cadre.

Informations : <https://e2c-grandlille.fr/entreprises/recruter-stagiaire/>

La formation en situation de travail

Anne Gaëlle CHARVET, Présidente, Le Chênelet

Une fois entrée dans la vie active, l'accès à la formation reste une des conditions de maintien en emploi et d'évitement des ruptures. Le chantier d'insertion du Chênelet propose ainsi une formation innovante de formation en situation de travail, afin d'adapter les modalités de formation à des publics en bénéficiant moins traditionnellement. L'objectif est de travailler sur les savoirs faire et savoir être au travail via la situation de production. Le Chênelet accueille en moyenne 30% d'habitants des QPV. La formation qualifiante est un enjeu de connexion avec l'entreprise.

Ce qu'on propose c'est un contrat de travail, ce qui est très important, et notre sujet, c'est de former en entreprise. Le seul critère, c'est la motivation.

Informations : <http://www.chenelet.org/>

Le Plan d'Investissement dans les Compétences

Christophe COUDERT, Chef de Pôle 3E, Direccte Hauts-de-France

Le PIC est intégré dans la politique de l'emploi et de la formation professionnelle, avec un fléchage spécifique vers les habitants des QPV à hauteur de 15%. Le PIC inclut des projets nationaux et des appels à projet sur des politiques d'innovation. Pour les QPV, on retrouve notamment le PIC 100% inclusion pour des modèles d'action innovants pour les publics les moins qualifiés. Au niveau régional, un Pacte régional est en cours de négociation, il représente un effort supplémentaire de l'Etat qui contractualise avec la Région pour renforcer la formation.

Informations : <https://travail-emploi.gouv.fr/grands-dossiers/plan-d-investissement-competences/>

L'accès à l'emploi pour les habitants des quartiers politique de la ville

Si l'accès à la formation est l'un des principaux freins à l'accès ou au retour à l'emploi, d'autres facteurs périphériques peuvent également avoir un impact négatif : défiance vis-à-vis des institutions et découragement, représentations et discriminations notamment en raison du lieu de résidence, freins périphériques (mobilité, modes de garde...). Alors que le chômage connaît une baisse plus importante dans les quartiers politiques de la ville, résultat d'une politique d'accompagnement ciblée, la situation des habitants vis-à-vis de l'accès à l'emploi reste néanmoins fragile.

Comment faciliter durablement et à égalité l'accès à l'emploi des habitants des quartiers ?

Quels partenariats et coopérations construire pour faciliter le parcours vers l'emploi ?

L'action des Missions Locales

Aurélié HENONIN, Directrice, Mission Locale de Clermont

L'ensemble des missions locales de la Région Hauts-de-France se sont mobilisés pendant la semaine du 17 septembre pour travailler sur le repérage du public lors d'une semaine dédiée « Laisse pas trainer ton futur ». Dans ce cadre, la Mission Locale du Clermontois a reçu un prix de l'innovation pour son action à destination des jeunes des QPV. Cette action réunit deux conseillers de la mission locale et deux conseillers du centre social implanté dans un quartier de la Politique de la Ville. Les conseillers vont vers les jeunes, dans leur quartier, sur des créneaux allant jusqu'à 22h, en leur proposant des services directement sur place.

« L'idée principale est de leur faire des propositions en direct et de les réconcilier avec les institutions. Certains jeunes sont repartis avec des offres d'emploi. »

Informations : <http://www.mission-locale-clermont.fr/>

L'expérimentation des emplois francs

Zohra EL BASRI, Directrice, Agence Pôle Emploi de Roubaix-Centre

Nathalie RIVOIRE et Nadia ELAMRI, Clayrtons

Jérôme DESCAMPS, Pirates Paradise

Le dispositif des emplois francs vise à favoriser le recrutement des demandeurs d'emploi habitant dans les quartiers de la politique de la ville, grâce à une prime à l'embauche versée à l'entreprise ou à l'association employeuse (5 000 € par an pendant 3 ans pour un CDI, 2 500 € par an pendant 2 ans pour un CDD). La parole est donnée à des chefs d'entreprises et des salariés recrutés via ce dispositif afin d'exposer la plus-value réciproque de l'emploi franc et la manière concrète dont celui-ci a pris place.

On a assisté à un forum à l'agence Pôle Emploi ou on a présenté le poste et l'entreprise. Les demandeurs d'emploi motivés sont venus nous rencontrer, dont Nadia. On lui a proposé une immersion de 3 jours qui permis de voir que c'était bon pour les deux parties.

Informations : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emplois-francs/>

L'adaptation des dispositifs de Pôle Emploi

Jean-Louis COQUEMPOT, Responsable d'équipe, et Violaine DROPSY, Conseillère, Agence Pôle Emploi d'Amiens

L'agence est partie du constat que les demandeurs d'emploi des quartiers ne venaient pas vers l'agence. UN plan d'actions en direction des habitants des quartiers a donc été mis en place.

L'agence Pôle Emploi d'Amiens a réfléchi à sa manière d'adapter ses actions afin de toucher des publics pouvant jusque-là être « invisibles ». Une action a notamment été mise en place à destination des femmes bénéficiaires du RSA. Pour cela, un partenariat a été mise en œuvre avec le Centre Social d'Etouvies et d'autres associations du territoire.

Informations : <https://www.pole-emploi.fr>

L'entrepreneuriat comme accès à l'emploi

Frédéric DESCAMPS, Chef de projet CitésLab Amiens, Initiative Somme – Picardie Active

La création d'entreprise est également une solution pour retourner à l'emploi à ne pas sous-estimer. CitésLab est un dispositif visant à la détection et à l'émergence de projets de création d'entreprises dans les QPV. Les missions sont de sensibiliser, détecter et amorcer le projet, en amont du réseau d'accompagnement à la création d'activité.

Pour illustrer ce travail, CitésLab organise des journées de la créativité citoyenne, afin de se situer très en amont de la création d'entreprises. Dans ce cadre, un hackaton a été organisé et avait pour objectif de permettre à des habitants de relever des défis du contrat de ville en proposant de nouvelles solutions.

« L'objectif est de travailler sur la créativité très en amont. De cette manière on peut poser des briques, qui aboutiront peut-être à la création d'activités. »

Informations : http://www.citeslab.fr/grand_public/

Entreprises & Quartiers : renforcer le lien !

Par les emplois qu'elles créent ou par leur engagement sociétal, les entreprises contribuent à la cohésion sociale sur les territoires. Pourtant les relations entreprises et habitants des quartiers politique de la ville restent souvent teintées de représentations réciproques que des initiatives d'ouverture peuvent contribuer à lever (en matière de gestion des ressources humaines comme par le soutien à l'entrepreneuriat), tout en suscitant une attractivité renouvelée pour des métiers ou secteurs d'activité trop méconnus et pourtant pourvoyeurs d'emplois.

Comment les entreprises peuvent-elles contribuer à la mobilisation nationale ?

Comment les institutions peuvent-elles soutenir cette mise en lien mais aussi prendre leur part dans cet engagement d'ouverture aux habitants des quartiers politique de la ville ?

La Mission « Emplois non pourvus dans les Hauts-de-France »

Philippe LAMBLIN

Christine GOEURY, Membre du directoire, et Noémie FRANZEN, Conseillère commerciale, Agence de Lambersart Lomme, Caisse d'Epargne Hauts-de-France

Alors qu'en région de nombreuses offres d'emploi peinent à être pourvues et le taux de chômage reste supérieur à la moyenne nationale, le préfet et le président de la Région ont demandé à Philippe Lamblin, figure régionale en matière de ressources humaines, de bâtir une réponse aux besoins d'emplois non pourvus en impulsant une nouvelle dynamique partenariale au service des entreprises et des chercheurs d'emplois. Il s'agit notamment de créer les conditions d'un accompagnement optimal pour les entreprises qui rencontrent des difficultés récurrentes de recrutement sur certains profils.

L'enjeu majeur, ce n'est pas seulement de trouver du travail pour les habitants des quartiers, c'est de faire matcher avec les offres d'emploi. . Il faut qu'on soit capable de se rencontrer d'avantage et d'exemplifier ce qui marche. »

L'action de la Caisse d'Epargne est venu illustrer ce propos, à travers notamment le témoignage de Noémie Franzen, Conseillère commerciale, recrutée grâce au programme Areli et à la rencontre avec le responsable Ressources Humaines de la Caisse d'Epargne.

« Je me suis retrouvée un perdue en fin d'étude. Moi je n'avais de réseau, c'est des associations qui m'ont permis de rencontrer quelqu'un, qui connaissait quelqu'un, jusqu'à rencontrer le responsable RH de la Caisse d'Epargne »

Informations : <http://lafondationdespossibles.com/>

Et <https://www.federation.caisse-epargne.fr/la-rse-un-levier-de-performance-globale/#.W9HWSXszaUk>

Le parrainage et le tutorat

Damien BARTHELEMY, Directeur, Credit Safe

Le Président de la République souhaite doubler les actions de parrainage et tutorat pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers populaires et accompagner ainsi 100 000 jeunes. Le directeur de Credit Safe nous parle de son expérience en tant que parrain.

« On se rencontre et on se choisit mutuellement. Je vais l'aider et l'accompagner dans son parcours. »

Informations : <http://www.areli.fr/le-programme-emergence/le-programme-emergence/>

Et <https://www.nqt.fr/>

La charte Entreprises & Quartiers

Olivier BALLENGHIEN, Leader Fondation Kiabi et Diversité, KIABI

Le rôle des entreprises est mis en avant par le gouvernement dans sa feuille de route. Ainsi, un Pacte avec les entreprises a été signé pour qu'elle s'engage dans les quartiers. Par la charte Entreprises & Quartiers, des entreprises, comme Kiabi, se sont déjà engagées en faveur des quartiers. M. Ballenghien nous présente un panorama des actions développées depuis plusieurs années : tutorat et parrainage, stage de 3^{ème}, des actions plus locales comme une épicerie sociale sur Hem, etc.

« Cet après-midi, il y a une véritable synergie et un élan. Les entreprises cherchent à recruter sur les talents et selon les savoir-être, plutôt que sur les qualifications »

Informations : <https://entreprises-et-quartiers.fr/entreprise/kiabi/>

Conclusion

Daniel BARNIER, Préfet délégué pour l'égalité des chances du Nord

Daniel Barnier remercie l'ensemble des participants et intervenants pour ces échanges riches et pertinents. La richesse des travaux de l'après-midi devrait pouvoir donner lieu à d'autres temps de rencontre de ce type à l'avenir.

Le fil conducteur de l'après-midi a été le développement économique et l'emploi, élément fort de la politique gouvernementale. L'objectif gouvernemental est que les contrats de ville concentrent 20% de leur crédit sur ce pilier. Cet effort trouve toute sa pertinence dans une région comme la nôtre, fortement touchée par le chômage, alors même que des emplois sont non pourvus à quelques kilomètres de là.

Plusieurs éléments marquants sont soulignés par le Préfet pour l'égalité des chances :

- La mobilisation et l'enthousiasme d'une diversité d'acteurs concernés et actifs sur cette politique : acteurs institutionnels, associations et entreprises
- L'innovation dans les actions, les méthodes et les acteurs intervenant sur cette politique, principalement pour aller vers les habitants et notamment les « invisibles »

Nous devons continuer de trouver des moments, des lieux pour pouvoir échanger ensemble.



Journée organisée avec l'appui de l'IREV,
Centre de ressources politique de la ville Hauts-de-France